

CASSIA ET LE CULTE DE VESTA

Denier frappé à Rome en 55 av J.C.
RCV/389 - RSC/9 - BMCRR/3871



Monétaire : **Quintus Cassius Longinus** .

Il fut questeur de Pompée en Espagne en 52 av J.C en même temps que Marc Antoine. Il fut connu par sa sévérité et sa rapacité. Tribun de la plèbe en 49 av J.C, il s'opposa aux projets aristocratiques du Sénat et passa dans le camp de César. Il fit alors la guerre en Espagne contre les partisans de Pompée, en Afrique contre Juba, puis chargé encore d'un commandement en Espagne, il excita une insurrection par ses exactions et échappa avec grand peine à une conspiration contre lui à Cordoue. Mais sa fuite fut épique. Il fut alors poursuivi par M. Marcellus Aesernius. Cassius appela en vain à son secours Bogud, roi de Mauritanie. Il se refugia successivement à Ulia puis Malaca ou il embarqua mais périt dans un naufrage ou il subit une tempête dans l'embouchure de L'Ebre et emporta avec lui ses trésors.

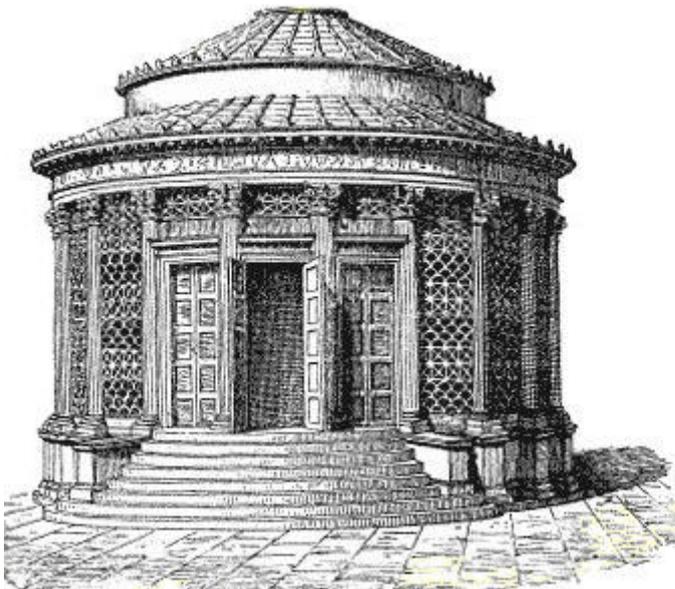
Avers : **Q. CASSIUS VEST.** (Quintus Cassius Vesta). Tête voilée à droite de Vesta.

Cette déesse en grec *Hestia*, dont le culte fut probablement importée de Perse, faisait partie des grands Pénates de Troie avec Pallas. On l'adorait à Rome et à Athènes en lui offrant des libations d'eau, d'huile et de vin et des génisses d'un an. les vestales (nommées aussi Amata, du nom de la première Vestale qui s'était montrée mère et garante de la nation romaine), prêtresses de cette déesse étaient aussi voilées (du Suffibulum) avec une longue stole blanche dont la partie supérieure était ramenée sur la tête jusqu'aux oreilles.



Vesta et les vestales au temple entretenant le feu sacré

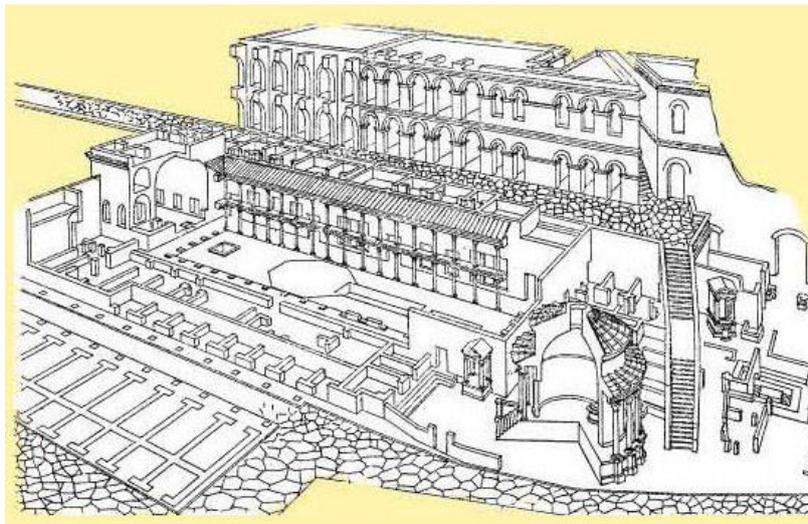
Revers : Temple circulaire hexastyle de Vesta surmonté de deux acrostolia et d'une statue de Vesta, dans lequel est placée une chaise curule. Ce quatrième temple de Vesta a été bâti après la destruction du précédent en 241 av J.C. Il sera par la suite reconstruit en marbre par Auguste avant de disparaître encore dans le grand incendie de Rome sous Néron en 64 ap J.C.



Temple de Vesta : reconstitution et vue sur le forum.

Le culte de Vesta fut institué par **Numa Pompilius** au VII^e siècle av J.C et les romains l'honoraient publiquement le 7 juin lors des fêtes appelées les **Vestalia**. Lors de ces fêtes, on promenait dans les rues de Rome des ânes couronnés de fleurs et portant des colliers de petits pains. Ceci rappelait l'âne de Silène qui avait réveillé Vesta endormie lors d'une fête donnée aux dieux par Cybèle, au moment où Priape allait lui faire violence. L'âne se mit à braire et évita ainsi le pire.

Vesta est l'une des plus anciennes déesses romaines qui représente le culte du nouveau foyer (commun avec les pénates), de la patrie, du feu sacré intérieur et de la terre elle-même. Fille de Cronos et Rhea, elle est la sœur de Jupiter 😊. Son culte était entre les mains de six prêtresses vierges (les vestales) qui entretenaient le feu éternel dans le seul temple situé sur le forum, symbolisant ainsi le cœur de Rome et du peuple romain. Si le feu venait à s'éteindre, cela pouvait avoir de graves conséquences pour Rome et les vestales ayant laissé éteindre le feu, étaient punies du fouet. Ces prêtresses étaient choisies entre 6 et 10 ans parmi les filles de familles de patriciens distingués. Elles officiaient trente années et étaient sous la protection du pontifex Maximus. Les 10 premières années étaient une sorte de noviciat où elles apprenaient le culte, les dix années suivantes, elles officiaient dans le temple et les dix dernières, elles instruisaient les novices. À l'issue de ces 30 années, elles étaient libres et pouvaient se marier. Elles vivaient dans l'atrium Vestae, à côté du temple et de la Regia, demeure du grand pontife. On pardonne les fautes aux condamnés s'ils rencontrent une vestale sur le chemin se rendant au lieu de leurs exécutions.



Maison des Vestales, représentation et vue du forum.

A gauche du temple, l'urne de vote et à droite, un bulletin de vote sur lequel on lit **A.C** (Asolvo, Condemno).

Interprétation de l'effigie:

La tête voilée de la déesse Vesta au droit et le temple de Vesta au revers rappelle le fameux procès qui fut intenté aux Vestales en 113 av J.C par le juge **Lucius Cassius Longinus Ravilla**. Dans l'intérêt de la démocratie, il donna le droit souverain au peuple d'absoudre ou de condamner (A-C sur le bulletin de vote) s'il croyait le jugement du procès mal rendu. La chaise curule (Scabellum) situé dans le temple représente le siège du juge.



Cette urne (Sitella) et ce bulletin de vote (Sorticula) sont ceux employés par les tribunaux des *Quoestiones* dont il fut fait usage dans le procès des Vestales.



Ce procès partit d'un tribun du peuple qui accusa trois vestales **Aemilia, Marcia** et **Licinia** d'avoir violé leur vœu de chasteté. Les pontifes condamnèrent à mort la première et acquittèrent les deux autres. Mais Lucius Cassius Longinus Ravilla, préteur cette année là (113 av J.C), révisa le jugement et fit condamner à mort les deux survivantes.

Durant 11 siècles, seulement 20 vestales furent convaincues de crime : 13 furent enterrées vive, les autres périrent par divers supplices à leurs choix 😊. Celles qui violaient le vœu de chasteté comme ces 3 dernières de notre histoire, étaient enfermées avec du pain, de l'eau, un pot de lait et un peu d'huile dans un caveau souterrain, près de la porte Colline, en dedans des murs de Rome, et on les y laissait mourrir.



Vestales entretenant le feu sacré (huile de J. de WITT - musée de Montauban)